

Pétion-Ville, le 07 mars 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Ambassade du Japon en Haïti prend plaisir d'informer que le vendredi 07 mars 2014, a eu lieu la cérémonie d'inauguration du « **Projet de Construction de l'Ecole Notre Dame du Saint-Esprit de Hinche** » dans le Département du Centre.

### Principales personnes présentes

- Ambassadeur Katsuyoshi TAMURA, *Chargé d'Affaires a.i. de l'Ambassade du Japon en Haïti*;
- Les Sœurs Missionnaire Immaculée Conception (MIC);
- Mme Larosaire Garçon , le vice-délégué de Hinche;
- M Armand Pierre, le Président de cour d'appel;
- M Gedeon Antoine Colas, le Recteur de l'Ecole de Droit de Hinche;
- Le comité de gestion de l'Ecole

Après la tempête de mai 2011, cette école fonctionnait dans un climat de doute et de peur. Le plafond de l'ancien local était très fissuré, les armatures des poutres principales perdaient la ténacité, la toiture en tôle a subi des intempéries, qui par la suite s'est brisée par une tornade, puis enlevée. Ces déformations structurales perturbaient le bon fonctionnement scolaire parce que les enfants étaient très inquiets et les professeurs avaient du mal à transmettre leur savoir à cause de l'insécurité du bâtiment.

Ainsi, le gouvernement Japonais, dans le souci de combler ces vides, a accepté de travailler avec les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée Conception de Hinche à travers « le Projet de construction de l'Ecole Notre Dame du Saint-Esprit », afin d'apporter des réponses non seulement adaptées à la situation, mais tout aussi durables : ce financement d'un montant de **cent quarante cinq mille trois cent quatre-vingt-onze dollars américains (USD 145,391)**, a été destiné à la construction de six (6) salles de classes répondant aux normes de l'éducation, dans le cadre de "l'Aide sous forme de dons aux micros-projets locaux contribuant à la Sécurité humaine" (APL) du Gouvernement Japonais.

Cette nouvelle structure va permettre au corps enseignant et apprenant de se doter d'un cadre plus propice répondant aux critères pédagogiques nécessaires au bon apprentissage. L'Ambassade souhaite que ce bâtiment puisse bénéficier

d'entretiens adéquats et constants afin de demeurer fonctionnels et opérationnels pendant longtemps et accueillir beaucoup plus d'enfant dans les années à venir.

A travers le programme de l'APL, le Japon continue de supporter les efforts déployés en vue de l'amélioration des besoins essentiels de la vie humaine. Il fournit un support financier flexible aux ONGs et aux organisations humanitaires à but non lucratif afin de les aider à mettre en œuvre des projets de développement local.

**Ambassade du Japon**  
**22563333 / 22565885**



L'ancien bâtiment avec la toiture enlevée



Le nouveau bâtiment construit



La danse de remerciement par les élèves



Ambassadeur Katsuyoshi Tamura, Sœur Josette Augustin et les élèves